

FICHE ACTION

INTITULE DE L'ACTION	CAFE SOLIDAIRE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Lieu intergénérationnel de rencontre et d'échange autour de l'envie de faire ensemble ;• Permettre l'accès à un petit déjeuner équilibré pour jeunes qui fréquentent la structure ;• Proposer un lieu convivial d'échanges, débats et de partage pour la population et les salariés ;• Développer l'attractivité du quartier ;• Animation et donner confiance aux gens ;• Favoriser la transition citoyenne, sociale et écologique ;• Tisser des liens entre les acteurs.
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit de créer un espace polyvalent. Il permettra aux usagers, aux employés, à la population de partager des moments conviviaux mais aussi de développer la vie culturelle du quartier en différentes occasions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Quotidiennement : lors du petit déjeuner, déjeuner ; ou goûter.- Occasionnellement : lors de rendez-vous programmer autour de discussions, d'atelier, de fêtes...- Mais aussi organiser chaque mois des ateliers, projections débats, expositions, contes, conférences, projections... <p>Pour cette action nous allons solliciter les forces vives du territoire (agriculteur, artisans, bénévoles...) pour l'approvisionnement alimentaire, mais aussi pour les animations et autres.</p>
Modalités de mise en œuvre	<p>Nous procéderons par étapes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{ère} étape : Novembre- décembre 2020, programmation de rencontre une fois à 2 fois par mois- 2^{ème} étape : de Janvier à décembre 2021, programmation de 3 à 4 ateliers par mois (soit 1 par semaine)- 3^{ème} étape : Janvier 2022 être reconnu comme « Café solidaire »

Public concerné	La population du Nord Grande- terre, les adhérents, les employés
Calendrier de mise en œuvre	Début : Novembre 2020
Les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • La CAF • Le conseil départemental (financement sur le plan sur la stratégie pauvreté) • La mairie de Petit-canal • Les agriculteurs et commerçants de proximités • Les bénévoles
Coût financier	<p>27 552 euros pour l'aménagement des espaces et l'équipement (la rémunération des personnels n'est pas comprise dans ce montant).</p> <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - tables - chaises - présentoir - réfrigérateur - cafetière <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 personnes par service.
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquentation des lieux • Enquête de satisfaction des prestations • Maintien et augmentation des ateliers/ manifestations